

Compte-rendu de réunion du conseil municipal **Séance du 10 septembre 2009 - 17 h 00**

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille neuf, le dix septembre, à dix sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 03-09-2009.

Présents : Mmes Chantal BOGET, Monique ODDOU. MM. Sébastien CATELAN, Dominique GUEYTTE, Raymond LECLER, Pierre MICHEL, Frédéric PINET, Robert REYNAUD.

Absents excusés : MM Jean-Jacques FERRERO, Nicolas ROSIN (procuration à Dominique GUEYTTE).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ **Mme Monique Oddou** est nommée **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 17 juillet 2009** est approuvé. Il est noté que la commission des travaux ne s'est pas réunie le 31 juillet.

2 – Projet chemin de Saint-Etienne

Rapporteur : *Pierre Michel*

La DDE a préparé deux projets d'aménagements de la voie communale de Saint-Etienne. Les deux esquisses prévoient l'acquisition d'une petite bande de terrain (13 m²) chez Monsieur et Madame Peyras, et une petite surface (3 m²) dans l'arrondi de l'indivision Peyras, Oddou, Benyamina.

➤ **Le conseil approuve le projet n°1 (sans aménagement vers la maison technique) pour un montant de 19 758 €.**

3 – Vente Pigerolles, proposition

Rapporteur : *Josy Olivier*

Les domaines avaient estimé l'ensemble à 360 000 € et le notaire entre 320 et 350 000 €. Depuis ces estimations, le conseil a décidé de vendre séparément les terrains constructibles (derrière et devant la maison soit respectivement 100 000 € et 40 000 €). Le bâtiment est fonctionnel et marque l'entrée du village. Il ne faudra pas oublier d'inclure dans la vente le chemin d'accès prévu en bas et qui n'a plus d'utilité (accès par le haut pour les parcelles constructibles à vendre). Des sondages vont être faits pour repérer les canalisations d'assainissement, d'eau potable et du pluvial. D'après le notaire, une fois le chemin d'accès créé, une division parcellaire permettra de vendre les terrains à bâtir.

➤ **Le conseil décide de vendre le bâtiment entre 220 000 € et 250 000 €.**

➤ **Une publicité appropriée sera faite.**

4 – Catastrophe naturelle, le point sur les orages

Rapporteur : *Josy Olivier*

Personne n'a demandé le classement en catastrophe naturelle mais beaucoup ont signalé des inondations. La responsable juridique des HLM accepte que l'office paye quelques travaux de canalisations des eaux de ruissellements avant la rétrocession de la voirie du Suquet. L'emprise existe (le chemin au Nord du Suquet n'est pas utilisé), il faudrait buser et traverser la route. Mais que faire de l'eau qui descend du chemin du facteur ? Les graviers descendent dans le village quand il y a des orages. Rue des grands prés, il faut remettre les calades et couper l'eau avant qu'elle ne descende (en face de l'ancien chemin de Nyons). Au grand pré, devant les logements du bout du chemin, il faudrait prévoir un trottoir.

5 – Questionnaire de la CAF sur les perspectives (futurs équipements)

Rapporteur : *Josy Olivier*

Pas de nouvel équipement prévu dans les trois années à venir, l'école compte à ce jour 64 élèves, la crèche de Remuzat fait tout juste le remplissage, il serait difficile de créer même une micro crèche sur Rosans.

6 – Finances, l'analyse financière du trésorier, intégration du budget annexe du grand pré dans le budget communal, prise en charges de certains frais de prélèvement automatique, taxes et produits irrécouvrables

Rapporteur : *Josy Olivier*

La présentation de l'analyse financière est reportée.

- **Le conseil décide de procéder à un virement de crédits de 3000 €** entre les opérations de voirie communale (opération 19) et de gendarmerie (opération 6). A la gendarmerie, suite à l'arrivée de nouveaux gendarmes, la commune a acheté les matières premières (peinture, toile,...) et il conviendra de changer les radiateurs (radians à la place des anciens convecteurs). Un nouveau chef de brigade va arriver.

Sur les 35 locataires communaux, un tiers a opté pour le prélèvement automatique, le système fonctionne bien. Une erreur de date de prélèvement a occasionné des frais chez certains locataires (10 €).

- **Le conseil accepte de prendre en charge ces frais exceptionnels .**

Le trésorier a présenté un état de 7 798 € de frais irrécouvrables. Le conseil préfère attendre avant d'annuler comptablement cette recette impayée.

7 – Ruines Chambon, lettre aux héritiers connus, lettre au tribunal

Rapporteurs : *Josy Olivier, Pierre Michel*

Les nombreux héritiers vont venir chercher les pierres tombées sur le chemin. Il faudra quand même mettre le quartier en sécurité car le reste des ruines peut tomber sur la voie publique et entraîner les maisons voisines.

- **Le conseil décide de finir la procédure de mise en péril.**

8 – Eglise, mesures conservatoires, travaux à prévoir

Rapporteurs : *Pierre Michel, Sébastien Catelan*

Suite à la visite de l'expert, il est constaté que la sablière est en mauvais état. La charpente est très bonne mais elle glisse à cause sans doute de la nature du sol. Mesures conservatoires pour éviter que cela continue de pousser les murs : relever les fermes, attacher un cable (des tirants) puisque l'assise bouge, tout réaligner. Il y a urgence à refaire les faitières et à mettre à l'abri pour l'hiver. En 71, c'était la voûte qui était tombée.

- **Un devis a été demandé au charpentier, l'expert assurera la maîtrise d'œuvre et la commission des travaux** suivra ce dossier.
- **Pour le financement, diverses pistes sont à étudier** : demande à l'évêché, publicité pour récolter les dons, création d'une association (pour que l'argent donné pour la rénovation de l'église aille bien à l'église).

9 – Chasse, augmentation de la location des terrains ONF

Rapporteur : *Dominique Gueyette*

Lecture du courrier envoyé par le président de l'association de chasse agréé (ACCA) et dont copie a été envoyée à plusieurs parlementaires. Les baux renouvelés par l'ONF ont augmenté sur le département en général et de 83 % sur la commune de Rosans. La somme demandée (plus de 11 000 €) sera difficilement supportable pour l'association composée de chasseurs locaux. Si l'ACCA ne peut pas payer le nouveau bail, les terres seront mises en adjudication, les rosanais ne pourront donc plus chasser sur leur propre commune. Divers élus sont intervenus (députée, président du Conseil Général).

- **Un courrier de la mairie sera fait au directeur de l'ONF pour marquer l'opposition à une telle augmentation.**

10 – Bilan de la saison touristique (plan d'eau, camping, ALSH, terrains tennis)

Ce point est reporté.

11 – Convention sel de déneigement avec le conseil général

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le conseil général propose une convention pour fournir aux communes le sel de déneigement (47 € la tonne). A la fin de la saison, l'employé communal a rapporté le sel restant dans les bacs au dépôt de Serres.

- **Le conseil accepte cette convention.**

12 – Questions diverses

Camping municipal

Un seul véhicule sera autorisé par emplacement.

Bien vivre entre Aygues et Buëch

L'association remercie la commune (le CCAS) pour sa subvention.

Ménage dans les salles

Une caution pour le ménage de 30 € est demandée aux utilisateurs privés des salles communales. Cette mesure sera étendue aux associations qui utilisent les salles pour des manifestations. Un état des lieux systématique sera effectué avec un agent communal d'entretien.

Football

La rentrée est bonne. Il faudrait débroussailler derrière les cages côté camping et mettre des bancs ou bordure en pierre.

Comité des fêtes

Le bilan de saison laisse paraître un déficit. Le conseil alloue une subvention exceptionnelle de 400 €.

Fête du terroir

Prévue le 3 octobre sur le thème de la laine, la tonte, le tissage, le pays Sisteronais-Buëch paiera une prestation (cor des Alpes) et assurera la communication. Seront présents une matelassière, la confrérie du tilleul. Une bouteille avec un message des enfants de l'école sera placée sous le tilleul planté face au jardin public.

Déneigement et entretien de voies départementale

Le conseil général a fait une réponse au courrier d'un conseiller municipal concernant le déneigement et l'entretien des bords des routes départementales. Les services du département expliquent que le fauchage est « raisonné ». Le courrier ne répond cependant pas à la proposition de conventionner avec la commune pour le fauchage et le déneigement.

Conteneurs vers le bâtiment France Télécom du camping municipal

Ils devront être déplacés.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 19 heures.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Absent excusé	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Secrétaire de séance	
PINET Frédéric	X	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	Absent excusé, procuration à Dominique GUEYTTE	